

Annexe 1

Conditions générales d'utilisation Silae SaaS

Décembre 2023

Table des matières

Avertissement.....	3
Préambule	3
Article 1. Définitions.....	4
Article 2- Champ d'application des « conditions générales d'utilisation Silae SaaS ».....	6
Article 3- Dispositions générales	6
Article 4- Modalités de souscription & d'accès aux Services SaaS	7
Article 5 - Utilisation de la Plateforme / Obligations	9
Article 6- Données du Client	11
Article 7 – Description des Services et Niveaux des Services proposés par SILAE.....	13
Article 8 - Confidentialité et données à caractère personnel	15
Article 9 - Propriété intellectuelle	16
Article 10 - Durée et Résiliation	17
Article 11 –Responsabilité	17
Article 12 - Configuration technique minimale requise/ Prérequis	19
Article 13 – Modifications des Conditions Générales d'Utilisation (CGU)	19
Article 14 – Cession et Transfert.....	19
Article 16 - Cookies et adresses IP	19

Avertissement

Le Client comprend qu'il ne contracte aux termes des présentes qu'avec le Partenaire auprès duquel il a souscrit le Service.

SILAE n'est pas partie aux présentes « Conditions Générales d'Utilisation Silae SaaS » (ci-après « CGU »).

Dans le cadre de la souscription par le Client auprès du Partenaire de l'utilisation de la Plateforme et d'une ou plusieurs Applications de SILAE, le Client s'engage au strict respect des présentes CGU.

Les présentes régissent toute utilisation d'un quelconque Service proposé et fourni par le biais du contrat conclu entre le Client et le Partenaire.

Pour rappel le contrat ci-dessus évoqué est constitué, en fonction de l'utilisation des Services, des annexes ci-après listées :

- Annexe Conditions Générales d'Utilisation Silae SaaS (le présent document)
- Annexe Protection des données personnelles
- Annexe Guide tarifaire et Conditions Particulières produits et services Silae
- Annexe Informations sur le Service Silae Paie Cloud Azure
- Annexe Mise à disposition d'un accès API
- Annexe Conformité réglementaire et normative

En cas de contradiction de certaines stipulations des présentes avec celles de l'Annexe Informations sur le Service Silae Paie Cloud Azure, Conditions particulières des Services Silae Paie et Dématérialisation et Conditions particulières des Services Silae RH, il est expressément indiqué que les stipulations de ces dernières prévaudront.

Préambule

SILAE exploite un service d'APIs, une plateforme de services accessible depuis le site Internet silae.fr ainsi que d'autres URL directement accessibles ou visibles sur ce lien, au moyen des technologies disponibles et permettant aux Utilisateurs d'accéder en mode sécurisé aux contenus choisis.

Le Partenaire a conclu un contrat avec SILAE qui lui permet de proposer à ses Clients de bénéficier de la Plateforme, des Applications et Services de SILAE.

Cette Plateforme est un espace dédié aux Utilisateurs identifiés nominativement (identifiant et mot de passe personnels). Ceux-ci auront accès à des informations sur les produits SILAE (aide, nouveautés, évolution, ...), ainsi qu'à différents Services en ligne (téléchargement, consultation d'informations de l'entreprise cliente, demandes au Support, espaces communautaires...). L'ensemble des Services présents sur la Plateforme permettra aux Utilisateurs d'accéder simplement et rapidement à une multitude d'informations.

À cette fin, la Plateforme offre à l'Utilisateur préalablement inscrit un certain nombre de fonctionnalités, exclusivement dédiées à son parcours en tant qu'Utilisateur pour lesquels le

Client aura préalablement acquis un droit d'utilisation. Ces fonctionnalités sont accessibles dès lors qu'un contrat est signé entre le Partenaire et le Client.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont applicables à l'ensemble des Utilisateurs sous la responsabilité du Client dûment autorisé à utiliser la Plateforme et les Applications.

En accédant à la Plateforme et en s'y inscrivant préalablement à son utilisation selon les modalités prévues, l'Utilisateur reconnaît remplir les conditions pour bénéficier de la qualité d'Utilisateur tel que définie à l'article 1 ci-après, avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales d'Utilisation et être tenu de les respecter. Les présentes Conditions Générales d'Utilisation constituent en conséquence un accord contractuel entre le Partenaire et le Client.

L'accès à certaines fonctionnalités de la Plateforme et leur utilisation peuvent en outre être soumis à des Conditions Particulières décrites dans les annexes, de même que les dispositions relatives à la protection des données personnelles (annexe protection des données personnelles) que l'Utilisateur s'engage à connaître et à respecter intégralement en toutes circonstances.

Article 1. Définitions

Administrateur : personne appartenant au Client en charge de la gestion du système d'information, que ce soit au niveau de sa sécurité, de son fonctionnement, de son exploitation ou de son évolution.

L'Administrateur octroie à ses collaborateurs l'accès aux différents Services proposés sur la Plateforme.

Anomalie : désigne une non-conformité reproductible de la Plateforme et/ou d'une Application par rapport aux spécifications visées dans la Documentation. Les Anomalies sont qualifiées et corrigées dans les meilleurs délais.

Application : désigne les fonctionnalités applicatives standards accessibles au titre du Service SaaS ainsi que leurs Mises à jour. Les Applications sont décrites dans une annexe descriptive des Applications ou à défaut dans le contrat conclu entre le Partenaire et le Client.

Charte Graphique : désigne les créations relatives à la structure générale de la Plateforme.

Client : société utilisatrice des Services de SILAE et souhaitant un accès aux Services APIs ou à la Plateforme pour ses collaborateurs et ayant souscrit à cette fin auprès d'un Partenaire.

Contenus Utilisateur : désigne les graphismes, les vidéos, les photographies, les animations, les pseudonymes, les noms, les symboles, les textes, les commentaires et plus généralement les éléments, qu'ils soient visuels, textuels ou sonores provenant d'un Utilisateur de la Plateforme.

Données du Client : désigne les informations (dont les Données Personnelles) dont le Client est propriétaire et/ou responsable, qu'il saisit, renseigne, transmet, collecte, conserve et/ou traite dans le cadre de son utilisation du Service SaaS.

Données Personnelles : désigne les données à caractère personnel que le Client traite dans

le cadre de son utilisation du Service SaaS, au sens de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite Informatique et Libertés, et du Règlement Européen 2016/679 du 27 Avril 2016 (Règlement Général sur la Protection des Données ou RGPD) relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE. Cet ensemble réglementaire est désigné ci-après « Règlementation Applicable ».

Espace Client : désigne l'espace mis à la disposition du Client afin de lui permettre d'accéder à des informations et documents en relation avec la fourniture du Service SaaS.

Identifiants d'Accès : désigne l'identifiant d'un Utilisateur et/ou le mot de passe, individuels et confidentiels afin de permettre l'accès au Service SaaS et son utilisation, sans préjudice de tout autre système de sécurité.

Mises à jour : désigne les améliorations, évolutions, modifications et corrections apportées à la Plateforme et aux Applications.

Montage : a la définition qui lui est donnée à l'article 7.

Niveaux de Service : décrit les engagements de service de SILAE relatifs au Service SaaS.

Partenaire : désigne le co-contractant de SILAE qui peut être soit un opérateur de paie - y compris pour ses besoins internes - et ainsi exercer une activité de paie externalisée pour ses clients, soit un distributeur des produits SILAE et ainsi exercer une activité de mise à disposition des produits SILAE pour ses clients, soit un acteur à même d'exécuter ces 2 types de prestation pour la fourniture de services Paie et RH auprès de ses clients.

Plateforme : désigne la plateforme technique de SILAE permettant la fourniture du service SaaS tel qu'indiqué dans le préambule du présent document.

Prérequis : désigne les spécifications techniques requises par SILAE pour l'accès au Service SaaS et son fonctionnement.

Service(s) (ou Service(s) SaaS) : désigne les services proposés par SILAE, donnant lieu à un abonnement du Client auprès d'un Partenaire et comprenant l'accès à la Plateforme, aux Applications, aux Mises à Jour et au Support.

SILAE : désigne la société SILAE, Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 euros, dont le siège social est sis 1330, avenue de la Lauzière, Europarc de Pichaury - Bât D5 - CS 60595, 13595 Aix en Provence cedex 3, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 523 020 287 avec laquelle le Partenaire a conclu un contrat lui permettant d'autoriser le Client à utiliser le Service SaaS en application des présentes CGU.

Société Affiliée : désigne toute entité dont le Client, le Partenaire ou SILAE détient le contrôle au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce.

Support : désigne, l'assistance à l'utilisation du Service SaaS (sous la forme de deux niveaux) fournie par le Partenaire au Client (niveau 1) et fournie par SILAE au Client via le Partenaire (niveau 2).

Utilisateur : désigne toute personne dûment autorisée par un Client (ou un Partenaire) disposant d'un droit d'accès au Service SaaS et, à cette fin, des Identifiants d'Accès.

Article 2- Champ d'application des « conditions générales d'utilisation Silae SaaS »

Le présent document a pour objet de définir les droits et les obligations des Clients lors de leur utilisation des APIs ou de la Plateforme, des Applications et des Services associés, dans leurs rapports mutuels, vis-à-vis des autres tiers.

Article 3- Dispositions générales

Le périmètre des Services SaaS commandés est décrit dans le contrat conclu entre le Partenaire et le Client.

L'activation des Services SaaS sera effective lors de la communication, par SILAE au Partenaire, des premiers Identifiants d'accès aux Services SaaS pour le Client, au titre de la prestation technique fournie dans le cadre de la création de l'Espace Client.

Les Services SaaS seront fournis conformément aux dispositions des présentes et des Niveaux de Service.

Pour l'exécution de ses obligations, le Partenaire est soumis à une obligation de moyens hormis les obligations de résultat souscrites auprès des fournisseurs d'hébergement, tel notamment Microsoft Azure ou Jaguar Network, et les obligations étant par nature de résultat (notamment les obligations résultant de la Règlementation Applicable, de confidentialité et de maintien des certifications).

Sont exclus du Service SaaS :

- Les travaux et interventions concernant l'installation et le bon fonctionnement du poste des Utilisateurs et plus généralement de l'infrastructure du Client (télécommunications, réseaux, équipements de sécurité) permettant au Client d'accéder et d'utiliser le Service SaaS.
- Les conséquences de la résolution de problèmes causés par une erreur ou une mauvaise manipulation des Utilisateurs.

Les moyens techniques et matériels conformes à l'état de l'art pour assurer la sécurité physique et logique de l'infrastructure d'hébergement de la Plateforme et des Données du Client sont décrits à l'ANNEXE « Informations sur le Service Silae Paie Cloud Azure ».

Un contrôle d'accès aux locaux dans lesquels est située cette infrastructure, de façon à n'en autoriser l'accès qu'aux seules personnes autorisées par SILAE ou accompagnées par du personnel autorisé de SILAE.

Les mesures nécessaires pour ne permettre l'accès au Service SaaS et aux Données du Client qu'aux seules personnes autorisées du Partenaire, de SILAE et qu'aux seules personnes autorisées par le Client sont décrites à l'ANNEXE « Protection des données personnelles ».

La conformité des fonctionnalités principales de la Plateforme et des Applications avec la Documentation est garantie. Cependant il n'est pas garanti que le Service SaaS, la Plateforme

ou les Applications soient exempts de tout défaut ou aléas. Toute Anomalie donnera lieu à une remédiation, avec toute la diligence raisonnablement possible, à condition qu'elle soit reproductible et constatée par un écart par rapport à la Documentation. Dans la limite de ce que permet la loi, toute autre garantie que celles exprimées dans le présent article est expressément exclue.

Article 4- Modalités de souscription & d'accès aux Services SaaS

4.1.- Qualité d'Utilisateur

Le Client doit avoir la capacité pour conclure un contrat au sens de la loi avec un Partenaire, lequel doit impérativement inclure les présentes CGU sans aucune réserve. Le Client désigne son ou ses Utilisateurs ainsi que son Administrateur.

4.2.- Inscription préalable et obligatoire pour l'accès au Service

Afin de bénéficier du Service, l'Utilisateur devra au préalable demander au Partenaire de lui ouvrir les droits d'inscription au Service auprès de SILAE.

En s'inscrivant au Service, le Client garantit avoir fourni des informations exactes, à jour et complètes concernant son identité et ses coordonnées. Il s'engage notamment à fournir une adresse électronique effective.

Le Client s'engage à mettre à jour régulièrement l'ensemble des informations personnelles de ses Utilisateurs, afin de préserver leur exactitude, et ce dans son propre intérêt, eu égard à la finalité du Service. Chaque Utilisateur peut procéder à tout moment aux modifications des données le concernant, qui lui apparaissent utiles ou nécessaires, y compris s'agissant de ses données d'inscription, en cliquant sur les liens « INFOS PERSO » accessibles aux différentes rubriques de son profil accessible dans l'Espace Client.

L'Utilisateur est informé que le Partenaire est en droit de suspendre la fourniture du Service à tout Utilisateur dont les modalités d'inscription violeraient les présentes Conditions Générales d'Utilisation. En outre, le Partenaire pourra désactiver l'accès aux Services dès lors que le Client n'aura pas satisfait à ses obligations (notamment son obligation de paiement) et/ou en cas de non-paiement des services payants optionnels, le cas échéant souscrits dans le cadre de l'accès à la Plateforme ou de ses autres services.

Dans l'hypothèse où l'Utilisateur fournirait des données fausses, inexactes, périmées ou incomplètes, le Partenaire sera en droit de suspendre ou de résilier l'accès aux Services et de le lui refuser totalement ou partiellement à l'avenir.

Dans l'hypothèse où un Utilisateur aurait violé les lois applicables, notamment pénales, ou celles visant à protéger les droits d'un tiers, ou si sa conduite a nui aux intérêts d'une personne, quelle qu'elle soit, y compris le Partenaire ou SILAE ou toute société ayant un lien légal avec le Partenaire ou SILAE, ou dans l'hypothèse de l'utilisation du Service par un autre utilisateur non autorisé par le Partenaire, le Partenaire sera en droit de suspendre ou de résilier sans préavis l'accès aux Services et de le lui refuser totalement ou partiellement à l'avenir.

Le Partenaire n'est en aucun cas responsable vis-à-vis des Utilisateurs et des tiers des erreurs, omissions, imprécisions pouvant être relevées dans les informations fournies par un Utilisateur.

4.3.- Espace Client et mot de passe

Au titre de la création de l'Espace Client, les premiers Identifiants d'Accès seront remis à l'Administrateur. Il appartiendra ensuite à l'Administrateur du Client de créer et gérer les accès nécessaires aux Utilisateurs.

Le Client assume la responsabilité des Identifiants d'Accès et de leur attribution. À ce titre, le Client s'engage à conserver les Identifiants d'Accès confidentiels et ainsi à ne divulguer, ni laisser divulguer à un tiers les Identifiants d'Accès, en tout ou en partie.

En cas de départ d'un Utilisateur, le Client pourra remplacer cet Utilisateur par un autre, étant précisé que le nombre d'Utilisateurs au total ne pourra en aucun cas dépasser celui visé dans la documentation contractuelle. Toute augmentation du nombre d'Utilisateurs devra être notifiée au préalable par écrit au Partenaire par le Client et fera l'objet d'une facturation supplémentaire.

Le Client s'engage à ne créer qu'un seul compte par Utilisateur.

Chaque Utilisateur recevra, dans le cadre du processus d'enregistrement, à l'adresse électronique mentionnée par l'Administrateur lors de son inscription, un courrier électronique aux fins d'activation de son compte. Le Service sera intégralement accessible lorsque l'Utilisateur aura exécuté en totalité le processus d'activation indiqué dans ce courrier électronique.

L'identification d'un Utilisateur au sein de la Plateforme et des Applications est réalisée par le couple login et mot de passe constituant ses Identifiants d'Accès.

Le mot de passe personnalisé par l'Utilisateur permet, avec le login, d'accéder au Service. Le mot de passe est une donnée confidentielle et importante puisqu'il donne accès au Service qui contient des données confidentielles. L'Utilisateur doit être seul à connaître son mot de passe. Il lui appartient de le mémoriser, ne pas le divulguer, ne pas l'écrire, ne le donner à quiconque. Sa divulgation engagerait la responsabilité du Client.

Ces données sont confidentielles et ne doivent pas être communiquées (« Informations confidentielles »).

La politique de sécurité concernant le mot de passe (complexité, longueur, durée de validité) peut être amenée à évoluer pour répondre aux exigences en matière de cybersécurité et, notamment, à celles des normes applicables aux Services SaaS et des prescriptions de la CNIL et/ou de l'ANSSI en la matière.

Le Client est seul responsable de tout usage qui pourrait être fait des login et mot de passe de ses Utilisateurs et seul garant de leur confidentialité, ainsi que de toute utilisation de son Espace Client.

Le Client accepte qu'il soit imposé aux Utilisateurs des mesures d'authentification supplémentaires pour des raisons de conformité réglementaires et afin de respecter la politique de sécurité figurant en Annexe « Informations sur le Service Silae Paie Cloud Azure ».

L'Utilisateur s'engage à informer son Administrateur immédiatement de toute utilisation non autorisée de son compte, et de toute atteinte à la confidentialité et à la sécurité de ses moyens d'identification. L'Administrateur pourra, s'il le juge nécessaire suspendre le compte de l'Utilisateur.

En cas de motifs légitimes de penser que la sécurité du Service est violée ou que celui-ci est mal utilisé du fait d'une utilisation non autorisée des moyens d'identification de l'Utilisateur, il pourra être procédé à la suspension temporaire du compte d'un Utilisateur, voire d'un Espace Client, afin notamment de préserver l'intégrité des Services, de la Plateforme et des données, et, si cela apparaît approprié, la modification de ces moyens d'identification pourra être exigée du Client.

Dans l'hypothèse où l'Utilisateur souhaiterait procéder à la modification de ses moyens d'identification, il lui suffit de se rendre sur la page support du site web de SILAE afin de lancer la procédure de réinitialisation de son mot de passe.

Dans la mesure où ses moyens d'identification seront parvenus entre les mains de tiers par sa faute, le Client sera seul responsable de toute utilisation de ces moyens d'identification et de l'utilisation du Service faite en conséquence. Le Client sera donc le seul et unique responsable de toute perte ou tout dommage résultant d'un non-respect des obligations au titre des présentes CGU par ses Utilisateurs.

Le Client est seul responsable de la vérification des accès (mots de passe) de ses Utilisateurs et de l'usage qu'ils font des différents Services disponibles. En aucun cas le Partenaire ne pourra être tenu pour responsable de l'utilisation faite de la Plateforme. En cas de cessation d'activité du Client, de la résiliation ou de la fin du contrat pour quelque raison que ce soit, entre le Client et le Partenaire, les comptes Utilisateurs seront désactivés.

S'agissant des données à caractère personnel, qu'elles soient confidentielles ou publiques, SILAE s'engage à respecter la politique de confidentialité prévue à l'article 8 des présentes.

Article 5 - Utilisation de la Plateforme / Obligations

Le Service SaaS sera utilisé par les Clients du Partenaire sous leurs seuls contrôles, direction et sous leur seule responsabilité.

Par conséquent, relèvent de la responsabilité du Client :

- la mise en œuvre de tout procédé et mesure utiles destinés à protéger ses propres équipements informatiques, notamment contre tout virus et intrusions ;
- le respect des Prérequis ;
- le choix du fournisseur d'accès et/ou du système de télécommunications lui permettant d'accéder au Service SaaS, le Client devant souscrire auprès du fournisseur d'accès de son choix les abonnements nécessaires dont il supportera le coût ;
- la désignation, parmi son personnel, d'un contact privilégié du Partenaire agissant en tant qu'Administrateur du Service SaaS et notamment pour ce qui concerne les aspects sécurité. Par ailleurs, le Client s'engage à maintenir en place au moins un Utilisateur formé à l'utilisation du Service SaaS pendant toute la durée d'exécution des présentes ;

- les erreurs commises par son personnel dans l'utilisation des procédures qui lui permettent de se connecter au Service SaaS notamment concernant les moyens d'accès et de navigation.

Le Client et ses fournisseurs d'accès sont seuls responsables concernant la qualité et la transmission électronique des données lorsqu'elles emprunteront les réseaux de télécommunications et plus généralement la qualité et la fiabilité des liaisons de télécommunication entre les équipements du Client et le point d'accès au Service SaaS. En outre, le Client est le seul et unique responsable de la destruction accidentelle des Données du Client par un de ses Utilisateurs.

L'Utilisateur ne peut souscrire à un ou plusieurs Services ou autres services proposés par SILAE que par le biais du Partenaire.

Le Client s'interdit, dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme et des Services, de se livrer à des actes, de quelque nature que ce soit, tels que l'émission, l'édition, la mise en ligne ou la diffusion de données et/ou de contenus qui seraient contraires à la loi, porteraient atteinte à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou aux droits du Partenaire ou de tiers (et notamment de SILAE).

Le Client s'engage, en son nom et pour le compte de toute Société Affiliée ou de toute personne ou entité agissant pour son compte, dans son utilisation de la Plateforme et des Services à respecter, sans que cette liste soit limitative, les règles suivantes :

1. Utiliser le Service SaaS conformément à sa destination et pour les seuls besoins de son activité professionnelle et ce dans le respect des lois et règlements applicables ;
2. Communiquer des informations exactes lors de son inscription et de l'utilisation de la Plateforme et des Services ;
3. Ne pas utiliser de fausse identité;
4. Se conformer aux lois en vigueur et respecter les droits des tiers, ainsi que les présentes CGU ;
5. Respecter les droits de propriété intellectuelle afférents aux contenus fournis sur la Plateforme et les Applications, ainsi que les droits de propriété intellectuelle des tiers ; par suite, le Client s'interdit de reproduire, par l'intermédiaire de la plateforme, un ou plusieurs contenus sans l'autorisation des titulaires des droits afférents à ces contenus, lorsqu'elle est requise ;
6. Ne pas détourner ou tenter de détourner l'une quelconque des fonctionnalités de la Plateforme et des Applications hors de son usage normal telle que définie aux présentes ;
7. Ne jamais dénigrer ou porter atteinte à l'image du Partenaire, de la société SILAE ou des Services, sous quelque forme que ce soit et pour quelque cause que ce soit, notamment dans le cadre des échanges diffusés via l'Espace Client ;
8. Ne pas utiliser, pour naviguer sur la Plateforme et utiliser le Service, un logiciel robot ou tout autre procédé outil automatisé équivalent ;
9. S'engager à ne communiquer au Partenaire et aux autres Utilisateurs que les informations dont il considère que la diffusion ne peut en aucun cas être préjudiciable ni à lui-même, ni aux autres Utilisateurs, ni à SILAE, ni aux tiers.
10. S'interdire de diffuser des informations ou contenus non conformes à la réalité ;
11. Ne pas diffuser des données, informations ou contenus ayant pour effet de diminuer, de désorganiser, d'empêcher l'utilisation normale de la Plateforme, ou d'interrompre et/ou de ralentir la circulation normale des communications entre les Utilisateurs ;

12. Ne pas utiliser le Service pour envoyer massivement des messages non sollicités (publicitaires ou autres) ;
13. Ne pas collecter des informations sur des tiers, y compris des adresses électroniques, afin de les utiliser pour l'envoi de sollicitations commerciales ou équivalentes, ou de les intégrer au sein d'un service de référencement ou équivalent, gratuit ou payant, ou encore afin d'effectuer de la veille concurrentielle ;
14. Dans les pays où il est présent ou exerce une activité commerciale, respecter les réglementations applicables en matière d'éthique, de lutte contre la corruption et de blanchiment d'argent, et notamment la loi Sapin II en France ;
15. Ne figurer sur aucune liste de sanctions de l'Union Européenne, des Nations Unies, ou des Etats-Unis ;
16. N'exercer aucune activité directement ou indirectement dans les pays suivants : Corée du Nord, Cuba, Iran, Lybie, Soudan, Syrie.

En cas de manquement par le Client à l'une ou plusieurs des obligations mentionnées aux présentes, le Partenaire se réserve le droit de suspendre et/ou de résilier unilatéralement le Contrat ou l'accès aux Services et à la Plateforme, de bloquer le(s) compte(s) de l'Utilisateur concerné, de supprimer automatiquement les messages litigieux, d'empêcher la publication de tout ou partie du profil de l'Utilisateur, et/ou de bloquer son accès à tout ou partie du Service, de façon temporaire ou définitive, sans aucune contrepartie.

Les Utilisateurs peuvent signaler un comportement ou un contenu sur la Plateforme manifestement contraire aux règles ci-dessus énoncées, en le décrivant, ainsi que sa localisation sur la Plateforme, de la manière la plus précise qui soit, en utilisant le Formulaire de contact disponible sur le Site. Les Utilisateurs sont néanmoins informés que tout signalement abusif peut être lui-même sanctionné conformément à la réglementation applicable.

Article 6- Données du Client

6.1. Localisation et sécurité des Données du Client

Pour toute la durée du Contrat, le Partenaire garantit que les données nécessaires à la réalisation, l'édition, le stockage ou l'archivage des données traitées au moyen de l'Application sont localisées dans l'Union Européenne tel que précisé en Annexes.

Toutes les précautions utiles sont mises en œuvre conformément à l'Annexe « Protection des données personnelles » pour préserver la sécurité des Données du Client afin qu'elles ne soient pas détournées, déformées, endommagées ou communiquées par ou à des tiers non-autorisés.

La complète étanchéité entre les Données du Client et les données des autres Clients est assurée.

SILAE s'est engagée auprès du Partenaire à respecter et à faire respecter par son personnel les obligations suivantes :

- Prendre toutes les mesures utiles permettant d'éviter toute utilisation détournée ou frauduleuse des Données du Client ;

- Ne pas faire de copies des documents et des supports des Données du Client qui lui sont confiés, sauf celles strictement nécessaires à l'exécution du Service SaaS ;
- Respecter la confidentialité et ne pas divulguer les Données du Client à des tiers, sauf si cette divulgation est exigée par la loi ou une autorité judiciaire ou administrative compétente ou est nécessaire dans le cadre d'une action judiciaire.

6.2. Utilisation des Données du Client

Le Client est et demeure propriétaire de ses Données.

SILAE s'est interdit auprès du Partenaire d'utiliser, modifier, céder ou transférer à un tiers, en totalité ou en partie, à titre onéreux ou gratuit, les Données du Client pour d'autres fins que celles des présentes.

L'engagement de SILAE de non-utilisation des Données du Client ne concernera pas les fins suivantes, pour lesquelles le Client et le Partenaire acceptent expressément que Silae utilise et analyse ou traite les Données Clients et informations obtenues dans le cadre de l'exécution du contrat conclu entre le Partenaire et le Client :

- les opérations nécessaires à la vérification du respect des seuils convenus d'Utilisateurs pour la bonne gestion des relations contractuelles entre SILAE et le Partenaire d'une part et entre le Partenaire et le Client d'autre part ;
- dans le cadre du Support, le Partenaire (Support niveau 1) et le cas échéant SILAE (Support niveau 2) pourront utiliser et/ou modifier des Données du Client. Toute modification des Données du Client par SILAE dans ce cadre sera effectuée par un compte nominatif ;
- toute étude statistique sur l'utilisation des Services par les Utilisateurs ou le Client, notamment aux fins d'exploitation, d'enrichissement ou d'amélioration des Services ;
- établir des statistiques de manière agrégée et anonyme portant sur les Utilisateurs ou les Clients conformément à la réglementation applicable (notamment le RGPD). A titre d'exemple, SILAE pourra établir des statistiques sur le nombre de bulletins de paie et/ou de salariés, pour des zones géographiques et/ou des typologies de clients.

Le Client est informé que des statistiques anonymes le concernant pourront être réalisées.

6.3. Restitution des Données du Client

Au terme et/ou en cas de résiliation du Contrat, les accès au Service SaaS sont fermés le dernier jour du Service.

Le Client devra donc avoir, avant cette échéance, récupéré ses Données du Client accessibles au travers des fonctionnalités du Service SaaS ; étant précisé que le Partenaire peut avoir accès à la copie de la dernière sauvegarde de ses Données du Client conservée par SILAE.

À partir du soixantième (60ème) jour à compter du terme du Contrat, le processus d'effacement des Données du Client sera enclenché aux fins de les rendre inutilisables. Cet effacement s'effectuera de manière automatique sur les données de production ainsi que sur les données sauvegardées et ce, en fonction des durées de rétention des sauvegardes.

Article 7 – Description des Services et Niveaux des Services proposés par SILAE.

SILAE propose, sur la plateforme SILAE, plusieurs Services classés selon diverses rubriques, susceptibles d'évoluer.

Les Utilisateurs peuvent mettre sur leur Espace Client des données, informations et plus généralement du contenu et échanger des informations dans le cadre de cet Espace Client dans le strict respect de la loi et des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Aucun développement spécifique ne peut être inclus dans le Service SaaS.

7.1. Accessibilité et Disponibilité du Service Saas

Le Service SaaS est accessible 7 jours sur 7, en dehors des plages de maintenance et de la maintenance urgente.

Pour les Mises à Jour applicatives (amélioration, corrections, évolutions de l'Application), la maintenance pourra avoir lieu à tout moment sous réserve d'une planification et de manière à limiter l'impact sur le Client. Dans la mesure du possible ces installations de Mises à Jour applicatives seront réalisées le moins possible pendant les périodes d'échéances légales et/ou réglementaires.

Le Client ne pourra s'opposer à l'installation des Mises à Jour ou aux opérations de maintenance.

En cas de faille de sécurité et/ou de blocage de tout ou partie de l'Application, le Client accepte que l'accès à celle-ci soit suspendu pour le temps nécessaire à la résolution du problème rencontré.

7.2. Sécurité et Sauvegardes

Les dispositions des Conditions d'utilisation de Service SaaS relatives à la sécurité du Service SaaS auxquelles sont tenues les parties figurent en Annexe « Protection des données personnelles » .

Le Client est informé que les modalités de sauvegarde des données applicables sont celles figurant à :

- L'annexe Informations sur le Service Silae Paie Cloud Azure pour les Clients disposant du service Azure
- L'annexe conditions particulières des Services Silae Paie et Dématérialisation pour les Clients disposant du service Jaguar Network (sur le lien de consultation des conditions Jaguar Network).

7.3. Support et Montage

a/ Support

La fourniture du Support sera effectuée par le Partenaire, dans le cadre des dispositions convenues entre le Partenaire et le Client au titre du contrat conclu entre eux.

Cependant les dispositions suivantes s'appliqueront :

- Le Support de niveau 1 sera fourni directement par le Partenaire au Client. Le Support de niveau 1 désigne l'assistance devant être fournie par le Partenaire concernant toute demande du Client relative à l'utilisation quotidienne du Service SaaS en fonction des modalités souscrites par le Client.
- Dans le cas où ce Support de niveau 1 ne serait pas suffisant pour résoudre les demandes ou les difficultés rencontrées par un Client, SILAE s'est engagée vis-à-vis du Partenaire à lui fournir un Support de niveau 2.

Les demandes suivantes ne font pas partie du périmètre du Support :

- Intervention sur les Données du Client ou sur le paramétrage avancé.
- Demande d'assistance sur des questions ne portant pas sur l'utilisation de la Plateforme et des Applications.
- Demande émise par des personnes n'ayant pas la qualité d'Utilisateur pour le Client.

Les services de support auprès du Partenaire sont réalisés par SILAE. Si les demandes de support sont dues à un manque de formation ou un problème de montage sur un dossier, ce dossier basculera alors, après notification et validation par le Partenaire, en prestations de Montage avec facturation de la prestation suivant les conditions définies ci-dessous.

b/ Montage

Ce contrat comprend les prestations techniques suivantes :

- Affectation d'un collaborateur SILAE et d'un collaborateur client pour le(s) dossier(s).
- Analyse des spécificités, faisabilités et délais de réalisation.
- Montage du/des dossier(s) avec reprise des historiques nécessaires au passage en production.
- Réalisation des paramétrages spécifiques hors Conventions Collectives Nationales en adéquation avec leurs faisabilités et les engagements pris par SILAE.
- Paramétrage du/des dossier(s) dans la limite des fonctionnalités du logiciel SILAE.
- Assistance du collaborateur en charge du/des dossier(s) pendant la période de Montage dont les dates seront communiquées lors du second rendez-vous de cadrage du projet et un mois au-delà si cela concerne les paramétrages spécifiques réalisés.
- Un import de données variables dans la limite des fonctionnalités du logiciel SILAE.
- Un reporting dans la limite des fonctionnalités du logiciel SILAE.
- Une prestation catalogue au choix dans la limite des fonctionnalités du logiciel SILAE.

7.4. Fourniture des Mises à Jour

a/ Mise à disposition et installation des Mises à Jour applicatives

SILAE s'engage à mettre à la disposition du Client les Mises à Jour applicatives imposées par la réglementation et à procéder à leur installation.

Les Mises à Jour sont accompagnées d'une release note.

b/ Paramétrages des Mises à Jour applicatives

Pour ce qui concerne les Mises à Jour applicatives (hors Mises à Jour applicatives réglementaires) il appartiendra au Client de procéder par ses propres moyens et sous sa responsabilité aux éventuels paramétrages ou aux évolutions de paramétrage suite à la mise à disposition de la Mise à Jour applicative concernée. Le Client pourra s'il le souhaite solliciter le Partenaire pour la réalisation de ces travaux selon les dispositions contractuelles prévues entre eux.

Article 8 - Confidentialité et données à caractère personnel

Pour rappel le terme « Données Personnelles » désigne les données à caractère personnel que le Client traite dans le cadre de son utilisation du Service SaaS, au sens de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite Informatique et Libertés, et du Règlement Européen 2016/679 du 27 Avril 2016 (Règlement Général sur la Protection des Données ou RGPD) relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE. Cet ensemble réglementaire est désigné ci-après « Règlementation Applicable ».

Par ailleurs les termes « Responsable du traitement » et « Sous-traitant », ont le sens défini par la Règlementation Applicable et rappelé dans l'annexe Protection des Données Personnelles.

Les dispositions qui suivent s'appliquent au(x) traitement(s) de Données Personnelles réalisé(s) dans le cadre du Service SaaS.

Rappel Des Rôles Respectifs

Il est rappelé qu'au sens de la Règlementation Applicable et dans le cadre de l'exécution du Contrat :

- Le Client agit en qualité de responsable du traitement de Données Personnelles ;
- Le Partenaire agit en qualité de sous-traitant du Client pour la réalisation des Prestations de services SaaS et du Support ;
- SILAE agit en qualité de sous-traitant ultérieur vis-à-vis du Client.

Les stipulations régissant les relations des parties conformément à la réglementation en vigueur figurent à l'Annexe Protection des Données Personnelles.

Article 9 - Propriété intellectuelle

SILAE est seule titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents aux Services, à la Charte Graphique, à la Plateforme, à son contenu ainsi qu'aux Applications et bases de données assurant son fonctionnement. L'utilisation de la Plateforme et des Services ne donne à l'Utilisateur aucun droit sur l'un quelconque de ces éléments.

9.1-Droit d'utilisation de la Plateforme et des Services

Le Partenaire est autorisé par SILAE à accorder au Client (en ce inclus ses Utilisateurs) un droit non exclusif, personnel et non transférable l'autorisant à utiliser la Plateforme, les Applications et les Services, ainsi que les données qu'ils contiennent, à titre strictement personnel, conformément aux présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Toute autre exploitation ou utilisation de la Plateforme, des Applications des Services, de leur contenu et notamment des données qu'ils contiennent est exclue et ne pourra être effectuée qu'après avoir obtenu l'autorisation écrite et préalable du Partenaire.

Toute extraction, ou réutilisation au-delà de l'usage normal de la Plateforme, des données y étant contenues et/ou des Services est strictement interdite à l'Utilisateur et soumise à l'autorisation expresse et préalable du Partenaire.

9.2- Droit d'utilisation sur les Contenus Utilisateurs

Le Client garantit le Partenaire que les Données du Client, informations ou contenu(s) en cause sont conformes à la loi et ne portent pas atteinte aux droits d'autrui.

Le Partenaire peut accéder à tout moment à l'ensemble des Données du Client pour réaliser les prestations de services que celui-ci lui a confiées au titre du contrat conclu par les parties.

Aux seules fins d'exécution du Service, le Client autorise la reproduction et la diffusion sur l'Espace Client des Données du Client fournies par lui via la Plateforme, dans les conditions ci-après définies :

SILAE est autorisée à reproduire toutes les Données du Client sur tout support d'enregistrement numérique, actuel ou futur, et notamment, sans que cette liste soit limitative, sur tout serveur, disque dur, amovible ou non, carte mémoire, ou tout autre support équivalent, en tout format et par tout procédé connu et inconnu à ce jour, dans la mesure nécessaire à toute opération de stockage, sauvegarde, transmission ou téléchargement impliquée par le fonctionnement de la Plateforme et la fourniture des Services.

Cette autorisation a pour but de permettre la diffusion par réseau numérique et selon tout protocole de communication, et notamment Internet, des Données du Client, de manière que tout Utilisateur du seul Client puisse y avoir accès de l'endroit et au moment qu'il choisit individuellement, via l'Espace Client de la Plateforme, conformément au paramétrage défini par lui.

Ce droit est consenti pour la durée des présentes CGU.

Sous réserve de l'autorisation écrite, expresse et préalable du Partenaire, SILAE est autorisée à utiliser le nom commercial du Client à des fins de communication dès la création du Client dans la Plateforme.

Article 10 - Durée et Résiliation

10.1- Durée

Les présentes CGU entrent en vigueur dès l'activation des premiers Identifiants d'accès aux Services SaaS pour la durée prévue au contrat conclu entre le Partenaire et le Client.

10.2- Résiliation

De plein droit, le Partenaire pourra suspendre immédiatement l'accès à la Plateforme ou à certains Services, en cas de non- respect des présentes Conditions Générales d'Utilisation par le Client. Dans cette hypothèse, le Partenaire notifiera cette suspension à l'Administrateur du Client par courrier électronique, et le mettra en demeure de faire cesser cette violation, une copie dudit courrier électronique sera adressée parallèlement à SILAE. A l'issue d'un délai de quinze (15) jours à compter de cette notification restée sans effet, le Partenaire pourra résilier de plein droit l'accès à la Plateforme et aux Services ou suspendre l'accès à certains Services, sans formalité et sous réserve des dommages et intérêts auxquels il pourrait prétendre en réparation du préjudice résultant pour lui de cette situation.

Il est par ailleurs rappelé qu'en cas de violation manifeste de la réglementation applicable ou des obligations du Client, quelle qu'en soit la nature, le Partenaire pourra suspendre l'accès à l'Espace Client et/ou résilier l'accès à la Plateforme, sans notification préalable.

Article 11 – Responsabilité

11.1- Responsabilité du Client

Tout matériel et logiciel nécessaire à l'accès à la Plateforme et à l'utilisation des Services restent exclusivement à la charge du Client. Il lui appartient de prendre toutes mesures appropriées de façon à protéger ses propres données, systèmes informatiques et/ou logiciels de la contamination par d'éventuels virus.

L'usage des informations, messages ou données de toute nature, disponibles par l'intermédiaire du Service relève de la seule responsabilité du Client, et les décisions ou actions que celui-ci serait amené à prendre ou à mener en considération de ces informations ne sauraient engager d'autre responsabilité que celle du Client. Le Client est seul responsable de l'utilisation qu'il fait du Service et de la Plateforme, et plus généralement de toute utilisation ou opération faite à partir de l'Espace Client.

Le Client est responsable de toutes les Données du Client et informations le concernant qu'il a téléchargées sur l'Espace Client ainsi que de tout contenu qu'il a fourni. Le Client reconnaît que le Partenaire n'exerce pas de contrôle a priori sur lesdits contenus et données et qu'elle n'a pas d'obligation générale de surveillance des données et contenus stockés et diffusés via la Plateforme.

Le Client est seul responsable, à l'égard du Partenaire et, le cas échéant, de tout tiers, de tout dommage direct de quelque nature que ce soit, ce qui inclut notamment le manque à gagner, la perte d'exploitation, la perte de chiffre d'affaires ou de bénéfice, la perte de clientèle, la perte d'une chance, la perte ou corruption de fichiers ou de données, ou toute autre perte financière trouvant une origine, ou étant la conséquence de l'accès à la Plateforme, causés par une information ou tout autre élément de contenu communiqué, transmis ou diffusé par un de ses Utilisateurs à l'occasion de l'utilisation du Service.

11.2- Responsabilité du Partenaire

Le Client pourra seul être tenu responsable des données, informations et/ou du contenu fournis par un Utilisateur, de l'absence de véracité desdites données, informations ou contenu, des erreurs ou omissions qu'ils pourraient comporter, ainsi que des dommages consécutifs à l'utilisation de tout contenu fourni par un Utilisateur, affiché ou transmis par courrier électronique ou toute autre manière, via la Plateforme.

Du fait de la nature particulière du réseau internet, l'accès à la Plateforme peut être interrompu ou restreint à tout moment par une cause étrangère au Partenaire ; dans ce cas, la responsabilité du Partenaire ne pourra être engagée.

La responsabilité du Partenaire ne saurait non plus être engagée en cas d'interruption d'accès à la Plateforme du fait d'opérations de maintenance, de Mises à Jour ou d'améliorations techniques, ou pour en faire évoluer le contenu et/ou la présentation, dès lors que ces interruptions seront signalées et qu'elles n'excéderont pas les usages en la matière.

Le Client est informé et accepte expressément, qu'à tout moment et sans préavis, toute information figurant sur la Plateforme puisse être modifiée dans le cadre de sa Mise à Jour ou de la correction d'erreurs ou d'inexactitudes.

Le Partenaire n'est pas responsable du contenu éditorial des sites Internet tiers vers lesquels renvoient des liens hypertextes présents sur la Plateforme.

La responsabilité du Partenaire vis-à-vis du Client est stipulée dans le contrat conclu par ailleurs entre eux.

Sous réserve de l'application de dispositions d'ordre public, aucune action en justice ne pourra être engagée par le Client à l'encontre du Partenaire sur le fondement de la responsabilité contractuelle ou d'une quelconque garantie au titre de l'accès à la Plateforme et aux Services après l'expiration d'un délai de deux (2) ans à compter de la survenance du fait générateur de cette action.

En aucun cas, le Partenaire ou ses Sociétés Affiliées, concédant ou partenaires, ne sauraient être responsables des dommages indirects et imprévisibles ; leur responsabilité ne sera donc susceptible d'être engagée qu'au titre des dommages directs et prévisibles résultant d'un manquement à leurs obligations contractuelles. Les parties conviennent expressément que constituent des dommages indirects les éléments suivants : perte d'exploitation, perte de

bénéfice, résultant de l'utilisation de la Plateforme ou du Service par le Client, ainsi que tout dommage subi par un tiers.

Article 12 - Configuration technique minimale requise/ Prérequis

Ces informations sont fournies séparément.

Article 13 – Modifications des Conditions Générales d'Utilisation (CGU)

En concertation avec SILAE, le Partenaire se réserve le droit de modifier librement les présentes CGU, sous réserve de non-régression.

Les évolutions des présentes Conditions Générales d'Utilisation feront l'objet d'une information donnée par voie électronique.

Article 14 – Cession et Transfert

Les présentes CGU ne pourront en aucun cas faire l'objet d'une cession totale ou partielle de la part du Client.

Le Partenaire se réserve le droit de céder ou transférer le présent document, sans formalités, en cas de cession de fonds de commerce ou de branche de fonds de commerce, d'apport partiel d'actif ou de fusion. Dans ce cas, la société cessionnaire sera substituée au Partenaire et ses affiliés dans l'exécution de ses obligations. Le Client reconnaît expressément que la société cessionnaire deviendra son cocontractant et libérera le Partenaire de toutes ses obligations.

Article 16 - Cookies et adresses IP

La description complète de la façon dont sont gérés les cookies sur les sites Internet du groupe SILAE figure sur la page : silae.fr/politique-de-confidentialite/